

FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DANS LE POOL

GESCOD CONGO - RETOURS D'EXPÉRIENCES : FORMATION
PROFESSIONNELLE AGRICOLE DANS LE POOL - 2022

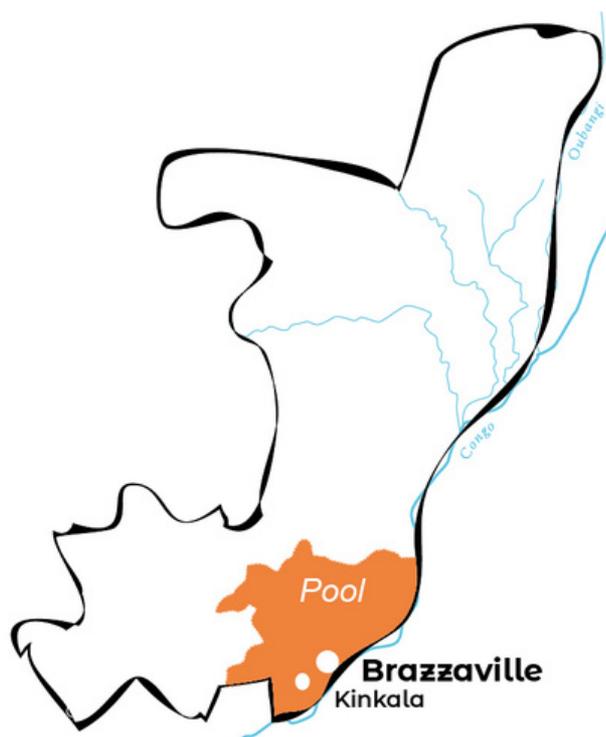
Les formations initiées par le projet ont pour objectif la professionnalisation des agriculteurs et éleveurs du Pool par le renforcement de leurs connaissances théoriques et leurs capacités techniques. Il s'agit de formations courtes et répondant à des problématiques et des besoins spécifiques. Afin d'assurer la continuité et la pérennité de ces activités, Gescod appuie également la mise en place des sites de stages susceptibles d'accueillir des stagiaires en formation professionnelle agricole et d'animation rurale au sein des Fermes pilotes. Le volet formation constitue l'un des facteurs déterminants de la réussite du projet et de sa durabilité.

STRUCTURATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AGRICOLE DU POOL (OSCAGRI-POOL)

Gescod appuie depuis 2010 la relance de l'agriculture dans le Département du Pool au Congo, dans le cadre de la coopération décentralisée entre le Conseil Départemental du Pool (CDP) et la Ville de Ribeauvillé.

Le Pool, principale zone agricole du Congo et grenier historique de la capitale Brazzaville, a été fortement impacté par les événements socio-politiques de la fin des années 1990.

Le Projet OSCAGRI (2018 – 2022), cofinancé par l'Union Européenne, et avec comme partenaire l'AFDI Alsace, intervient dans les 13 districts (plus la commune de Kintélé) et vise à améliorer l'implication des organisations de la société civile (OSC) dans la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), de manière à renforcer les capacités techniques et organisationnelles de ces OSC. Cela contribue au développement local et à une croissance durable, en améliorant la souveraineté alimentaire et en promouvant la gouvernance concertée entre pouvoirs publics et OSC.



Le projet inclut une démarche de capitalisation qui vise à partager, à travers des fiches d'expériences, les enseignements du projet en matière de développement économique local, avec un focus sur la structuration des filières, le rôle des fermes pilotes, la formation et l'organisation des professionnels agricoles et le rôle de la collectivité dans le développement agricole et économique local.

ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE DE FORMATION AGRICOLE

L'agriculture au Congo a été sévèrement impactée par la guerre civile qui a frappé le pays dans les années 1990. Le département du Pool, qui était historiquement le grenier du pays, n'était plus en mesure de produire : **les fermes ont été démantelées, les cheptels décimés et les filières agricoles entièrement déstructurées**. Dans ce contexte, les savoir-faire agricoles qui existaient avant la guerre n'ont pas pu être transmis et se sont progressivement perdus.

Nombreux sont les agriculteurs et les éleveurs qui se heurtent aujourd'hui au manque de connaissances et compétences techniques ce qui les limite dans leurs activités, alors que la professionnalisation des acteurs agricoles va pourtant de pair avec **la relance et à la structuration des filières agricoles**. A ce problème s'ajoute celui du **renouvellement des générations**, les jeunes étant peu attirés par les métiers de la terre.

Les besoins en termes de formation se situent donc à deux niveaux : il faut **professionnaliser les personnes déjà en activité** en renforçant leurs compétences techniques (formation continue), tout en formant les jeunes afin qu'ils se lancent à leur tour dans l'élevage ou l'agriculture (formation initiale).

L'offre de formation initiale est déjà relativement importante dans le Pool : le lycée agricole de Boko, les centres de formation de Loukoko et de Loukakou offrent des formations agricoles d'un niveau collège, lycée ou supérieur. Il existe un important choix de formation, allant de l'aviculture, à la plantation de palmiers à huile, de l'élevage de petits ruminants, à la pisciculture. Sous OSCAgri, **les acteurs du projet se sont concentrés sur l'expérience « Paysan ! Pourquoi pas moi ? »**, ayant pour objectif de sensibiliser et initier les jeunes ruraux au domaine de l'agriculture (voir fiche PaPPM). En complément des dispositifs de formation initiale et de la démarche PaPPM, les adultes en activité ont aussi été accompagnés pour monter en compétence.

Dans le cadre du projet, plusieurs besoins ont été identifiés :

- Renforcement des connaissances sur les itinéraires de production : élevage de volailles et de bovin en métayage ; production de maïs ou de protéagineux.
- Gestion économique et commerciale de l'activité.
- Gestion administrative et financière d'un groupement agricole / d'une association (comment chercher des fonds, financer un projet, le rédiger).

En termes de modalité de formation, il était attendu :

- Transmission de connaissances d'un groupement à l'autre, entre pairs, notamment pour les femmes transmatrices de manioc (voir fiche spécialisée).
- Des formations régulières (par exemple tous les 6 mois) et par niveaux ou groupe d'acteurs (pouvant avoir des attentes et des objectifs différents)

FORMATIONS INITIÉES PAR LE PROJET

LES FERMES ET LEUR RÔLE DANS LA FORMATION AGRICOLE



**FORMATION PRATIQUE EN AVICULTURE : DÉMONSTRATION
PAR LE TECHNICIEN DE LA FERME PILOTE**

L'appui à la mise en place des filières agricoles repose sur les 9 fermes pilotes réparties dans les districts concernés. Elles sont accompagnées tout au long du projet de manière à consolider leurs capacités de **rayonnement sur leur district, notamment par le biais des formations qu'elles organisent et qu'elles accueillent sur leur exploitation**. Les fermes pilotes sont également **chargées du suivi technique des bénéficiaires agricoles et avicoles** et, de ce fait, elles détiennent ainsi un véritable **rôle d'animation paysanne**, pour lequel elles sont

également formées et accompagnées par les techniciens Gescod. Pour cela, un **guide sur l'animation paysanne** a été rédigé, ajoutant une dimension pédagogique à leur savoir-faire technique. Elles sont accompagnées notamment par d'autres formations sur la gestion d'exploitation, l'élevage, l'alimentation animale et le maraîchage.

Les techniciens de Gescod gèrent, quant à eux, le suivi et l'accompagnement des élevages bovins. Dans les deux cas, ceci contribue à **consolider et approfondir leurs apprentissages**, permet de **former les agriculteurs in situ** et de répondre à des besoins spécifiques. Les animateurs des Fermes Pilotes et les techniciens remplissent **un document de suivi afin de collecter les données** sur l'élevage avicole et garder une trace des échanges et des questions posées par les agriculteurs. Cela permet éventuellement d'ajuster ou de compléter le contenu des formations.

La combinaison de ces activités a pour objectif, via le partage d'expérience et l'accompagnement par les fermes, la professionnalisation progressive des agriculteurs et des éleveurs du territoire.

PROGRAMME ET ÉLABORATION DES GUIDES DE FORMATION

Les **formations dispensées doivent répondre aux besoins immédiats des bénéficiaires**, à des problématiques ciblées et évoluer en fonction du contexte et des enjeux du moment. C'est pourquoi les programmes et modules de formation définis par Gescod et ses partenaires techniques cherchent à intégrer l'ensemble des savoirs liés à une activité (mise en place d'une exploitation et de ses équipements, gestion des process et de la production, , analyse économique de l'exploitation ...)).



APPRENTISSAGE DE LA PRÉPARATION D'ALIMENT DE VOLAILLE

Des **guides de formation et des fiches techniques** ont été préparés par Gescod, privilégiant une **approche pratique et illustrée afin d'être accessible à un large public, incluant des agriculteurs débutants**. Ces outils ont été utilisés pour l'animation des formations. Ils sont spécifiques aux différents volets du projet et **vulgarisent les compétences et les connaissances que doivent acquérir les bénéficiaires**. Ces guides sont mis à disposition des apprenants afin de leur permettre de garder en mémoire et sous la main les principales informations concernant leur activité.

Sous OSCAgri, de nombreuses fiches et guides de formation ont été créés dans les différents domaines d'actions et d'intérêts des bénéficiaires, avec l'appui des expertises techniques de l'équipe.

A ce jour nous pouvons compter **une dizaine de contenus de formations** produits, tels que :

- la formation sur le leadership paysan, avec un guide dédié en support.
- la formation sur la gestion d'une exploitation, avec un guide également.
- les fiches de référence technico-économique sur le maïs, l'élevage volaille, la culture d'arachide.
- un guide général expliquant la conduite et les maladies ainsi qu'un guide sur l'utilisation des produits vétérinaires pour la filière bovine.
- un guide de formation sur l'élevage a été actualisé ainsi qu'un document de formation sur la conduite de culture pour la filière maïs.
- des fiches de suivi techniques et technico-économiques et des carnets de suivi sanitaires ont été mis en place pour les filières bovines et volaille.

D'une manière générale, le contexte est favorable à l'utilisation des guides de formation : la majorité des bénéficiaires savent lire. Il est toutefois important de privilégier le visuel (schéma, illustration, frise chronologique...) et de cibler le contenu afin de rendre le document pratique et accessible à un public le plus large possible.

PARTENARIATS POUR LE RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DE FORMATION



LES BÉNÉFICIAIRES DE FORMATION À KINDAMBA SE VOIENT REMETTRE LEUR CERTIFICAT

Lors du précédent projet, Gescod avait noué des partenariats stratégiques pour consolider le programme de formation. D'une part avec le Fonds d'Appui à Coût Partagé (FACP), dans le cadre du Programme d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE) financé la Banque mondiale et l'Etat congolais. D'autre part avec le Service d'Action Rurale, le Centre d'Appui Technique de Mpassa, le centre de métayage bovin rattaché au Ministère de l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche, et la Ferme de Voka qui disposait d'un programme de métayage bovin et de compétences sur d'autres activités

d'élevage ou de production végétale. Grâce à ces entités, des livrets de formations ont été élaborés, avec l'appui de leurs expertises et du transfert de compétences vers l'équipe technique de Gescod.

Depuis le projet OSCAgri, **Gescod organise seul toutes les formations sur l'élevage bovin**. Il sied de noter la mise en place de **formations types** sur l'utilisation des produits vétérinaires et la gestion des pharmacies vétérinaires. **Les fermes pilotes ont ainsi acquis une réelle compétence en matière de formation technique**, ce qui a permis l'émergence d'une offre de formation dans les zones d'intervention.

MISSIONS D'ÉCHANGES ET DE FORMATION

Les missions de terrain d'experts et agriculteurs alsaciens ou congolais alimentent également la réflexion concernant la formation professionnelle agricole dans le Pool et incluent **un volet de formation technique auprès des bénéficiaires**, permettant d'enrichir les supports de formation.

La mission de deux experts techniques spécialisés dans la filière avicole, mobilisés par l'AFDI, a permis la **formation des techniciens** du projet et des Fermes pilotes quant à **l'utilisation des couveuses électriques**.

La mission d'un expert bovin de l'AFDI Alsace a permis d'**identifier les besoins en matière de formation**, notamment par rapport aux soins vétérinaires à prodiguer aux bêtes. L'expert a également recommandé un **renforcement des formations pour les bouviers**.



MISSION DE TERRAIN D'UN EXPERT TECHNIQUE EN ÉLEVAGE BOVIN

La **mission d'échanges et de formation du Chef de projet adjoint (CPA)** en Alsace lui a permis de se former auprès d'organisations professionnelles agricoles, de collectivités territoriales, de syndicats et de producteurs alsaciens. Les apprentissages tirés de cet échange ont enrichi sa réflexion sur son futur rôle au sein d'une cellule de gestion des projets agricoles mise en place par le Conseil Départemental du Pool (CDP) et lui ont permis d'élaborer des pistes de travail pour le développement agricole du département.

La **mission d'échanges et de formation de deux techniciens Gescod et deux fermes pilotes** au centre de formation de Songhaï au Bénin a permis aux fermes pilotes d'expérimenter et de mettre en place un cuiseur à vapeur pour la torréfaction du soja.

La **mission d'échanges et de formation du président de Groupement Agro-Pastoral de Mindouli (GAPM)**, codemandeur du projet OSCAgri-Pool, a permis de se former sur les organisations professionnelles agricoles, les collectivités territoriales, les syndicats et producteurs Alsaciens.

**MISSION D'APPRENTISSAGE DE JOSEPH,
PRÉSIDENT DE GAPM**



CONCERTATION TERRITORIALE AUTOUR DE LA FORMATION AGRICOLE

Durant la première année de OSCAgri, des forums locaux ont été organisés dans chaque district par Gescod et le CDP afin de réunir les agriculteurs et agricultrices, les OSC, les unions locales ainsi que les ONG locales pour échanger sur les besoins et les difficultés rencontrées autour de questions relatives à la formation agricole sur le territoire. Grâce à des diagnostics, du partage d'expertise et de l'accompagnement spécifique des volets bovin, avicole et production de maïs, les attentes en formations ont pu être mieux ciblées. Le but étant de participer au développement du territoire agricole, afin de renforcer les contributions de ces structures dans le dispositif et d'être reconnus comme OSC.

Ces échanges ont mis en avant l'importance de mettre en synergie les ressources de toutes les ONG actives sur le territoire, pour **renforcer le dispositif de formation professionnelle, avec l'appui technique des services déconcentrés de l'État (Chefs de Secteurs Agricoles, Direction Départementale de l'Agriculture et la Direction Départementale de l'Élevage)**. Cela permet la conception d'une **offre de formation agricole cohérente et diversifiée** sur l'ensemble du département.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LES SOLUTIONS MISES EN PLACE À RETENIR



Les difficultés rencontrées

- Une mission d'expertise menée sur le thème de la formation professionnelle agricole lors du projet précédent et intégrée en tant qu'activité sous OSCAgri a permis de formuler des recommandations en vue de la mise en place du Centre. Initialement, le projet avait prévu d'appuyer la réflexion sur les formations à envisager, sur le financement et la gestion, ainsi que sur les modalités de sélection des participants. Suite aux événements de 2016 et à la crise politico-économique qui en a découlé, le centre de formation de Voka, qui avait été choisi et préparé, a subi de lourdes difficultés. Le centre n'a donc plus les capacités de développer et d'accueillir ce projet.
- La mobilisation des bénéficiaires reste une difficulté (difficulté pour le déplacement, difficulté de communication). Même en passant par les Présidents des Unions Locales et des Chefs de Secteurs, ils leur est difficile de se mouvoir pour informer et inviter les bénéficiaires concernés. Il y a également des difficultés de déplacement pour les apprenants par rapport à l'éloignement des villages, voire districts, en raison de l'entretien des routes actuel ne permettant pas une circulation aisée et praticable pour tous, en tout temps.
- La durée des formations reste un point sur lequel évoluer, puisqu'elle est aujourd'hui comprise entre 2 et 5 jours mais sans continuité ou niveaux précisés. Les bénéficiaires souhaiteraient du suivi et plus de pratique lors de ces formations, sur place, dans les Fermes Pilotes ou avec des ateliers spécialisés.



Les solutions mises en place

- Pour pallier le manque de pratique lors de la formation, des documentations plus visuelles (exemple des vidéos expliquant les soins bovins) ont été créées afin de dynamiser la formation.
- Pour faciliter la transmission des connaissances, les bénéficiaires d'une formation (exemple pour la transformation du manioc) ont pu à l'issue de celle-ci, organiser une session de sensibilisation dans leurs districts, permettant une diffusion plus large des apprentissages.



MAMAN ALBERTINE

PRÉSIDENTE DU GROUPEMENT « LES MAMANS MÂ KIPAKI »

« Les formations sur le soja se sont très bien passées, nous étions très contents pour ces formations. Nous avons appris comment préparer le terrain (mélanger le sable et l'argile, etc) et les techniques nécessaires de semis (quel écartement entre les grains, etc). Par rapport à la formation reçue, aujourd'hui nous sommes capables de cultiver le soja de manière autonome, de la préparation de terrain à la récolte, c'est l'avantage des formations. Nous apprécions avoir appris ces méthodes et savoirs. Nous allons vendre maintenant, mais avec l'aide de Gescod pour trouver les clients j'espère. C'est cette perspective que nous allons suivre, vendre la quantité produite pour pouvoir relouer la terre, financer les travaux en vue de faire une extension. Après, nous pourrions employer le soja dans l'alimentation. Et à ce niveau nous aimerions encore des formations sur le soja et sur sa transformation. On est ouvertes à l'apprentissage.» .

YVES MATONDO

RESPONSABLE DE LA FERME PILOTE DE BOKO ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'AFPP

« La formation dans le cadre de OSCAgri a conduit à l'amélioration qualitative et quantitative de la production par l'application des nouvelles connaissances, le développement d'un réseau, et in fine l'accroissement des revenus des populations rurales. Un grand nombre de participants a été atteint notamment du point de vue géographique. Nous autres fermes pilotes avons été associées à la définition des supports de formation et avons pris part à l'identification des formateurs et bénéficiaires. »



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ :



ASSOCIATION DES FERMES PILOTES DU POOL (AFPP)
TEL : +242 06.51.58.722 (COOPÉRATIVE AGRICOLE KIAZI 3) - LOUINGUI
TEL : +242 06.51.63.607 (MISSION CATHOLIQUE VOKA) - BOKO
TEL : +242 05.76.92.012 (GROUPEMENT MASSOUNDA)- BOKO
TEL : +242 05.52.61.547 (CEFPJP) - KINKALA
TEL : +242 06.64.54.248 (MBEMBA MALANDA) - KINDAMBA
TEL : +242 05.52.72.137 (GROUPE DIAF) - NGABÉ
TEL : +242 06.95.21.162 (AGRO ELEVA) - IGNIÉ
TEL : +242 05.62.26.777 (GROUPEMENT KIATAKOUKA) - GOMA TSÉTSÉ
TEL : +242 05.73.03.692 (GAPM) - MINDOULI



GESCOD CONGO
MAIL : CONGO@GESCOD.ORG
TEL: +242 05 534 81 02 / +242 06 988 45 42

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union Européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de Gescod et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.